

Nous, les 40 AESH délégués au congrès de la FNEC FP FO de Haute-Loire, réunis en assemblée générale le Vendredi 30 Septembre au Puy en Velay réaffirmons nos revendications :

- L'AG dénonce la mise en œuvre des dispositifs PIAL inclus dans la loi BLANQUER, qui visent à mutualiser les AESH pour en réduire le nombre et donc le coût. Cette loi confirme la volonté du Ministre de maintenir ces personnels en situation de précarité.
- L'AG revendique la création d'un corps dans la Fonction Publique d'Etat pour les AESH qui permette la titularisation.
- L'AG revendique pour les personnels AESH un vrai salaire, un vrai déroulement de carrière et une revalorisation salariale immédiate.
- L'AG revendique un temps plein pour 24 heures d'accompagnement,
- L'AG revendique que tous les AESH qui le souhaitent soient CDIés
- L'AG revendique le réemploi de tous les personnels et exige qu'ils en soient informés avant la fin de l'année scolaire.
- L'AG demande la mise en place d'une formation qualifiante (DE AES) et de formations initiales et continues spécifiques aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap.
- L'AG refuse que les personnels AESH soient utilisés à des missions de remplacement dans d'autres écoles pour pallier le manque de personnels. L'AG demande la création d'une brigade de remplacement AESH à l'image des Tr professeurs des écoles.
- L'AG demande que la CCP puisse exercer ses prérogatives en matière d'affectation par la mise en place de commissions départementales pouvant étudier les vœux formulés par l'ensemble des AESH sur la base de la publication de l'ensemble des postes et d'un barème. Elle demande également que la CCP exerce ses prérogatives quant aux entretiens professionnels et à leur éventuelle contestation par les agents.
- L'AG demande le respect du principe de subrogation pour les AESH gérés par la DSDEN afin d'éviter les conséquences sur les impôts et prestations familiales.
- L'AG demande la portabilité du contrat de travail en cas de changement de département.
- L'AG décide de continuer le travail de la commission AESH qui s'est mise en place.

Au regard de la situation de précarité dans laquelle nous maintenent le gouvernement et le ministre N'Diaye, nous exprimons fermement notre volonté d'organiser une riposte d'ampleur pour faire aboutir nos revendications urgentes en matière de salaire, de statut et de retraite. Nous reprenons donc à notre compte l'appel du congrès de la FNEC FP FO de Haute-Loire :

- **Préparons, comme nous l'avons fait en décembre 2019, la résistance contre les projets néfastes**
- **Adoptons des motions pour définir nos revendications**
- **Discutons de l'organisation de la résistance, de l'organisation de la grève qui sera inévitable si le gouvernement persiste**